Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

argouges GRENOBLE

académie Grenoble

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Proviseur

Grenoble, le lundi 1er mars 2021

Objet : cadre sanitaire du lundi 08 mars au vendredi 30 avril 2021

Le Proviseur

Dossier suivi par
Gilo FARAONE

Fax
04.76.44.91.05

Lycée polyvalent
André Argouges
61 rue Léon Jouhaux
38029 GRENOBLE Cedex 2
www.argouges.fr

Le proviseur
aux
Personnel de l'établissement
Parents des élèves
Elèves majeurs

Comme annoncé dans ma communication du 04 février nous avons tenu hier soir un CA extraordinaire afin de bien entendre la parole de chaque partie prenante. La question était de permettre un retour en présentiel d'un maximum d'élèves à 100% tout en étant en capacité de respecter les dernières règles sanitaires (je pense en particulier à l'internat et à la restauration) mais également de progresser dans notre lien pédagogique avec les familles des élèves contraints de rester chez eux en distantiel une semaine sur deux.
Définir ce cadre nécessite d'arrêter des priorités en fonction des contraintes de chaque niveau sur la période d'application des mesures, au risque de décevoir des attentes et de se voir opposer des points de vue différents et légitimes…

Avant de vous présenter les nouvelles mesures permettez-moi de remercier l'ensemble du personnel de l'établissement qui assure sa mission coûte que coûte depuis le début de l'année scolaire avec dévouement et abnégation.

Voici le nouveau cadre qui va vous concerner du lundi 08 mars au vendredi 30 avril sur ces six semaines de travail :

- Réactivité maximale (sous 3 jours) dans les tests proposés pour toute classe qui fait l'objet d'un cas avéré au covid en partenariat avec le laboratoire Oriade. Mise en quarantaine (10 jours) immédiate pour tous les élèves d'une même classe en cas d'un covid brésilien avéré.

- Les professeurs devront être vigilants à bien respecter les changements de classe déjà arrêtés. Il s'agit de limiter les brassages des élèves.

- Retour en présentiel à 100% des 2GT (y compris les 2GT Option création culture design), 1G, 1STMG, 1STL et 2pro.

- Maintien en présentiel à 100% des T STD2A (gestion des dossiers de parcours sup), des terminales professionnelles (programmation des CCF oblige) ainsi que des BTS deuxième année, ATS et DNMAD.

- Maintien en alternance de semaine des 1STD2A, des premières professionnelles

et des BTS première année avec l'abandon des quarts de groupe au bénéfice d'un lien en distantiel avec les élèves restés à la maison (communication confiée aux professeurs concernés) sur le temps de l'emploi du temps du professeur libéré de cours.

- Retour à l'alternance de semaine (une moitié de classe en présentiel pendant une semaine suivie d'une semaine en distantiel et inversement pour l'autre groupe d'élèves) pour les lycéens de terminale générale, TSTMG et TSTL.
- Interdiction de bénéficier (sauf pour les internes) du service demi-pension un jour par semaine, suivant cette répartition :
  - Accès interdit aux Terminales le lundi
  - Accès interdit aux Premières le mardi.
  - Pas de restriction le mercredi.
  - Accès interdit aux 2ndes le jeudi.
  - Accès interdit aux étudiants post BAC le vendredi.
- La programmation des cartes de cantines sera réalisée dans ce sens.
- Ouverture à nouveau de la terrasse extérieure pour consommer un repas froid proposé par la famille de l'élève.

En espérant que la situation sanitaire évolue favorablement d'ici le CA du jeudi 08 avril et espérer un retour de tous à 100% à partir du lundi 03 mai…
Bon courage à tous,

Gilo FARAONE

PS : Les professeurs principaux rappelleront les gestes barrières à leurs élèves
-port du masque recouvrant le nez
-lavage des mains toutes les heures, en particulier en entrant en classe avec le gel
-distance d'un mètre (dans la file d'attente de la demi-pension), voire deux mètres entre chaque tablée…